



Le Burundi et le Congo prêts à affermir la coopération dans le secteur agro-pastoral



Le Burundi et le Congo se sont engagés à renforcer les liens d'amitié et de coopération dans le domaine agro-pastoral notamment à travers l'échange d'expérience des techniciens burundais avec leurs camarades congolais, a révélé le Chef de l'Etat, ce samedi 17 avril 2021, au retour de sa visite officielle en République du Congo. Il a indiqué que cette décision résulte d'une rencontre tenue avec son homologue Congolais qui a reconnu que le Burundi a déjà franchi un pas de géant en matière d'agriculture et d'élevage.

Accompagné par la Première Dame, Son Excellence Angeline NDAYISHIMIYE, le Président de la République avait fait le déplacement pour prendre part aux cérémonies d'investi-

ture du Président Congolais, Denis Sassou NGUESSO, qui est au pouvoir depuis 1997 et qui a été réélu pour un mandat de 5 ans.

Le Numéro Un Burundais a tenu à préciser que sa participation à l'investiture du Président Sassou NGUESSO s'inscrit dans le cadre de témoigner un soutien mutuel aux peuples frères africains: " Nous sommes une famille des pays de l'Afrique Centrale, nous devons nous soutenir mutuellement. Si le Congo a pu organiser une élection pacifique, nous devons être à ses côtés pour célébrer cette réussite."

Son Excellence le Président Evariste NDAYISHIMIYE dresse un bilan largement positif de son séjour en République du Congo. Grâce aux

Dans ce numéro:

page

Le Burundi et le Congo prêts à affermir la coopération dans le secteur agro-pastoral

1

La Première Dame reçoit en audience le Représentant de l'OMS au Burundi

2

Bientôt un centre de prise en charge de l'infertilité sera mis en place

3

Assemblée Nationale: présentation du rapport de mise en application du programme du Gouvernement

4

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Burundi effectue des entretiens diplomatiques fructueux lors de son passage à New York

5

Le Burundi valide un nouveau plan de riposte à la COVID-19

6

Atelier de sensibilisation des Gouverneurs des Provinces et les Administrateurs communaux sur la Politique Nationale de la Diaspora

7

échanges fructueux qu'il a également eus avec ses Homologues de l'Angola et de la République Démocratique du Congo, le Chef de l'Etat a confié que le Burundi gagne de plus en plus du terrain au niveau international en matière de relations: " Le Burundi est entrain de tisser de bonnes relations et il est bien connu sur la scène internationale. La contribution du Burundi au maintien de la paix et de la sécurité en Somalie et en République Centrafrique est hautement salulaire."

Son Excellence le Président du Burundi a enfin laissé entendre que ses Homologues du Congo, de l'Angola et de la RDC ont émis le souhait de visiter le Burundi afin de poursuivre leur entretien dans le cadre de renforcer davantage les liens d'amitié et analyser ensemble les voies et moyens de consolider la paix et la sécurité dans leurs pays respectifs. (Source: www.presidence.gov.bi)

La Première Dame reçoit en audience le Représentant de l'OMS au Burundi



permanents que la Première Dame ne cesse de fournir à travers des interventions pertinentes qu'elle mène à travers sa Fondation Bonne Action « Umugiraneza », pour la promotion

La Première Dame S.E Angeline NDAYISHIMIYE en même temps Présidente de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique pour le Développement (OPDAD-Burundi) a reçu en audience le mardi 13 avril 2021 le nouveau Représentant de l'OMS au Burundi Dr Xavier CRESPIAN. Il venait lui présenter le rapport de l'atelier sur l'investissement dans la petite enfance et une lettre de remerciement de la part de l'OMS.

Après l'audience, la Première Dame S.E Angeline NDAYISHIMIYE a indiqué qu'elle est satisfaite de cette visite de courtoisie car, le nouveau Représentant de l'OMS venait lui présenter le rapport de l'atelier de sensibilisation et de mobilisation de haut niveau et du niveau opérationnel des responsables des secteurs sociaux, sur l'importance d'investir dans la petite enfance. C'était aussi une occasion pour le Représentant de l'OMS Dr Xavier CRESPIAN de présenter à la Première Dame une lettre de félicitations et d'encouragement pour les efforts

de la santé et du bien-être des populations du Burundi.

Dans cette lettre de remerciement, l'OMS a en outre salué l'apport de la Première Dame pour la tenue de l'atelier de plaidoyer et de mobilisation auprès des hautes autorités du Gouvernement, pour un investissement renforcé dans le développement de la petite enfance.

Quant au représentant de l'OMS au Burundi Dr Xavier CRESPIAN, il a souligné qu'il venait féliciter la Première Dame par rapport aux activités importantes qu'elle mène auprès des communautés les plus vulnérables. Il a fait savoir qu'il était en compagnie du Représentant de l'ONU-Sida au Burundi, pour échanger sur l'atelier national sur la communication et la sensibilisation sur l'infertilité dans le couple, un atelier qui était prévu à Bujumbura en date du 14 avril 2021.

Selon lui, c'est un sujet tabou qui fait beaucoup de dégâts du point de vue social dans les communautés.

Dr Xavier CRESPIAN a terminé ses propos en réitérant l'engagement de l'OMS et d'autres partenaires surtout

l'ONU-Sida à travailler avec la Fondation Bonne Action "Umugiraneza" dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, notamment concernant les questions liées à la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent. (Source: www.rtnb.bi)

Bientôt un centre de prise en charge de l'infertilité sera mis en place



La Fondation Bonne Action "Umugiraneza" en collaboration avec le Ministère en charge de la Santé Publique et l'OMS a organisé le mercredi 14 avril 2021 un atelier de sensibilisation sur la problématique de l'infertilité et les approches de prise en charge, à l'endroit des hauts cadres du Gouvernement, des parlementaires, des représentants des confessions religieuses et des hauts gradés de l'armée et de la police.

Dans son discours, la Première Dame S.E Angeline NDAYISHIMIYE en même temps Présidente de la fondation "Umugiraneza" a indiqué que cet atelier a été organisé dans l'objectif de sensibiliser et de mobiliser les hauts cadres du Gouvernement sur la problématique de l'infertilité et les approches de prise en charge. Elle a ajouté que la stigmatisation liée à l'infertilité dans la société burundaise est plus qu'une réalité.

La Première Dame S.E Angeline NDAYISHIMIYE a déploré le comportement de certains hommes et de belles familles qui jettent toujours le tort sur la femme dans un couple infertile, comme si l'homme était toujours à l'abri de cette pathologie.

Elle a rappelé que les spécialistes de la santé attestent que l'infertilité affecte les hommes et les femmes de manière presque égale. Elle a alors invité les hommes à accompagner leurs épouses lors des soins et examens gynécologiques pour partager cette situation difficile que vivent les couples infertiles.

Le Représentant de l'OMS au Burundi Dr Xavier CRESPIAN a en outre précisé que l'infécondité touche des millions de personnes en âge de procréer dans le monde et a une incidence sur leurs familles et leurs communautés. Mais, l'infertilité reste encore un sujet tabou, chargé de stigmatisation et portant très souvent un doigt accusateur sur la femme, ce qui entrave encore plus la prise en charge, a souligné Dr Xavier CRESPIAN.

Le Représentant de l'OMS au Burundi a fait savoir que 186 millions de personnes et 48 millions de couples sont touchés par l'infécondité dans le monde, soit environ un couple sur quatre dans les pays en développement. L'Afrique est le continent le plus touché par l'infertilité, avec des difficultés de procréer affectant 15 à 30% des couples.

Pour sa part, l'OMS s'est engagé à accompagner les efforts des Gouvernements dans certains domaines. Il s'agit notamment de la facilitation du dialogue pour inscrire l'infécondité dans un cadre juridique et politique favorable, l'élaboration des lignes directrices sur la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infécondité masculine et féminine dans le cadre des normes et standards mondiaux. L'OMS promet aussi un soutien technique aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et services nationaux de santé en matière de fécondité, la sensibilisation à la fécondité dans des programmes nationaux globaux d'éducation sexuelle, la collaboration avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les centres universitaires pour renforcer l'engagement politique, la disponibilité et la capacité des systèmes de santé à fournir des soins en matière de fécondité à l'échelle mondiale, etc.

Quant au Ministre ayant la Santé Publique dans ses attributions Dr Thaddée NDIKUMANA, il a remercié la Première Dame qui ne cesse de faire la promotion de la santé et du bien-être de la population à travers la Fondation Bonne Action « Umugiraneza ».

Il a aussi fait savoir que le Gouvernement à travers le Ministère en charge de la Santé Publique en collaboration avec la Fondation Merck a formé à l'étranger 5

Gynécologues et 5 laborantins et a précisé qu'un centre pour la prise en charge des couples infertiles sera mis en place dans les jours à venir à l'hôpital Roi Khaled.

Procédant à la clôture de cet atelier, la Première Dame a exhorté la Ministre en charge du Genre et la Ministre en charge de la Justice à prendre en mains toutes formes de violences basées sur le genre que subissent les couples infertiles, en particulier les femmes.

Lors des exposés, les professionnels de santé ont relevé quelques défis et ont proposé des solutions pour une bonne prise en charge des couples infertiles. Ils ont indiqué parmi les défis que la majorité des couples font recours aux praticiens traditionnels ajoutant que bon nombre de gens croient que l'infertilité est un problème qui touche uniquement les femmes, l'insuffisance du personnel pour prendre en charge l'infertilité, le manque d'une agence nationale pour l'assistance médicale à la procréation, la pauvreté au sein des familles, etc. (Source: www.rtnb.bi)

Assemblée Nationale: présentation du rapport de mise en application du programme du Gouvernement



Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume BUNYONI a présenté devant le parlement réuni en congrès à l'hémicycle de Kigobe, le jeudi 15 avril 2021, le rapport de mise en application du programme du Gouvernement pour le 1^{er} semestre 2020-2021. Selon le Premier Ministre, ce programme a été exécuté à 100% pour le 1^{er} semestre et à 50% pour les prévisions annuelles.

Après la présentation par le Premier Ministre des actions de tous les quinze ministères du Gouvernement et leur niveau d'exécution, les parlementaires ont eu l'occasion de lui présenter les observations et lui ont posé des questions en rapport avec la mise en application de ce programme. Ils ont également exprimé le souhait de voir dans les prochains rapports, le niveau de mise en œuvre des recommandations émises lors des questions orales.

Concernant le Ministère de la justice, les parlemen-

taires ont fait remarquer que certains détenus qui ont purgé leur peine, certains de ceux qui ont gagné leurs procès et ceux qui ont bénéficié de la grâce présidentielle restent incarcérés. Ils ont recommandé d'éviter la surpopulation dans les prisons et ont insisté sur la libération de ces catégories de prisonniers.

En ce qui concerne la création des centres communaux de développement agro-sylvo-pastoraux prévue dans le plan d'actions du Gouvernement mais qui ne sont pas encore installés, le Premier Ministre a indiqué que le processus est en cours avec un taux de réalisation de 65%.

Pour protéger les quartiers Uwinterekwa et Gatunguru qui ont été occupés sans suivre les règles de l'urbanisme, le Premier Ministre a précisé que le Ministère en charge des infrastructures prévoit de faire une étude de restructuration de ces quartiers. Une ligne budgétaire vient d'être créée pour les travaux de restauration de ces quartiers, a ajouté CPG Alain Guillaume BUNYONI.

Les parlementaires ont voulu savoir si la promotion des infrastructures publiques et socio-économiques est possible avec un taux d'intérêt élevé appliqué par le Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain sur le crédit logement, le 1^{er} Ministre a répondu que ce taux ne devrait pas dépasser 8% comme recommandé par la Banque de la République du Burundi.

A la question de savoir ce que le Gouvernement entend faire pour contribuer à la réduction du taux d'intérêt appliqué par les Banques pour promouvoir le commerce, le Premier Ministre a fait savoir que le Gouvernement fera de son mieux pour que les taux d'in-

térêt soient réduits en dessous de 14%.

En ce qui concerne la promotion du secteur financier, le Premier Ministre a expliqué aux parlementaires que la banque centrale a ouvert une fenêtre de refinancement aux établissements de crédit et aux institutions de microfinance qui leur permettra de financer les clients à un taux débiteur de 8% au plus.

A la question de savoir à quand l'impression et la distribution des supports pédagogiques pour améliorer la qualité des apprentissages, le Premier Ministre a rassuré les parlementaires, affirmant que ces supports pédagogiques du nouveau programme sont prévus pour être utilisés au cours de l'année scolaire 2021-2022 par les écoliers de la 2^{ème} année du nouveau programme.

Interrogé sur les mesures d'accompagnement liées au décret portant protection des migrants clandestins burundais, le Premier Ministre a indiqué qu'une politique nationale de migration de la main d'œuvre est en cours d'élaboration et se trouve à un stade avancé.

Les parlementaires ont demandé au Premier Ministre quand le Gouvernement prendra la décision de substituer le bois de chauffe par d'autres moyens de cuisson pour mieux lutter contre la déforestation, le Premier Ministre a répondu qu'il est prévu une production d'électricité suffisante à partir de décembre 2022 et que le tarif sera revu à la baisse pour qu'il soit accessible à tous les burundais, dans le but de promouvoir l'utilisation des cuisinières électriques.

CPG Alain Guillaume BUNYONI a également cité l'exonération des taxes déjà acquise pour l'importation du gaz afin que le prix soit accessible à la population burundaise. Le Premier Ministre a également fait savoir que le Gouvernement prévoit l'importation des machines par l'Office National de la Tourbe, pour la fabrication des briquettes carbonisées de tourbe afin qu'elles soient utilisées dans les ménages, dans les écoles, les prisons et les camps militaires et policiers. Avaient pris part aux cérémonies de présentation du rapport de mise en application du programme du Gouvernement, les membres du Gouvernement et d'autres hauts cadres des institutions de l'Etat. (Source: www.rtnb.bi)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Burundi effectue des entretiens diplomatiques fructueux lors de son passage à New York



Les deux autorités ont souligné l'impérieuse nécessité de redoubler d'efforts au niveau national, régional et international en vue d'éradiquer définitivement les forces négatives qui pullulent encore en grand nombre dans la partie Est de la République Démocratique du Congo.

Dans un entretien qu'il a eu avec le Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix Monsieur Jean-Pierre Lacroix, Son Excellence le Ministre a également évoqué le sujet relatif à la contribution du Burundi aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et à la Mission de l'Union Africaine en Somalie.

Au terme de sa rencontre avec le Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a réitéré l'offre du Burundi d'un bataillon militaire, des unités de police, des officiers militaires et de police pour prester à la Mission des Nations Unies en Centrafrique, à la Mission de l'Union Africaine en Somalie et au Siège. (Rédaction MAECD)

Le jeudi 15/4/2021, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement du Burundi, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO s'est entretenu avec Son Excellence Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général des Nations Unies sur des sujets d'intérêt commun.

Le Burundi valide un nouveau plan de riposte à la COVID-19



Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers (PTFs), a organisé le mardi 13 avril 2021 à Bujumbura, un atelier de validation du plan de riposte à la COVID-19.

Le Représentant de l'OMS au Burundi Dr Xavier Crispin a salué les efforts fournis par le Gouvernement pour riposter efficacement contre la COVID-19, ainsi que les mesures supplémentaires prises récemment par le Gouvernement, afin de répondre à la vague des nouveaux cas de COVID-19 en cours depuis le début de l'année 2021. Il s'agit notamment de la promotion du port du masque, la fermeture des boîtes de nuits, ainsi que l'extension de la campagne de dépistage de masse pour une durée supplémentaire, a-t-il poursuivi.

Selon Dr Xavier Crispin, alors que la pandémie est encore active et inquiétante dans toutes les régions du monde avec le début d'un troisième pic et l'apparition des variants, ces efforts doivent être maintenus et renforcés avec un accent particulier sur les mesures préventives.

Le Représentant de l'OMS au Burundi a également salué l'inclusion des partenaires techniques et financiers dans l'élaboration du plan de riposte à la COVID-19, cela démontre selon lui la reconnaissance du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA de la nécessité d'apporter une réponse intégrée, inclusive et participative à la COVID-19. Cela témoigne également de la prise en considération des efforts, atouts et contributions

diverses des uns et des autres, dans la mise en œuvre des activités de réponse adaptées aux réalités du Burundi et aux besoins des populations, a-t-il ajouté.

Selon le Ministre en charge de la Santé Publique Dr Thaddée NDIKUMANA qui a ouvert cet atelier de validation du plan de riposte à la COVID-19, depuis le 31 mars 2020, date de confirmation de 2 premiers cas de COVID-19 jusqu'au 12 avril 2021, 221292 per-

sonnes ont été testées dont 3262 personnes confirmées positives au COVID-19. Et de souligner que le taux global de positivité est de 1,47%. Parmi les 3262 cas positifs rapportés, on note 616 cas importés et 2646 cas de transmission locale, a expliqué le Ministre précisant que le taux de guérison est de 91% et le taux de décès de 0,18%

Le Ministre en charge de la Santé Publique a également souligné que pour contenir cette pandémie, le pays, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a mis en œuvre des interventions, dont la mise en place d'un plan de contingence et de riposte à la COVID-19, qui est un outil crucial d'orientation et de suivi-évaluation des actions de réponses.

Le plan qui a fait objet de validation, a été élaboré pour une période de 6 mois avec un montant 49659767 USD, et est aligné aux objectifs de l'OMS en rapport avec les directives données aux Etats pour se préparer et répondre à cette pandémie.

Ce plan, articulé en 9 piliers, constitue un document de référence pour mettre en œuvre les nouvelles orientations du gouvernement du Burundi dans la politique de riposte à la COVID-19, a conclu le Ministre de la Santé Publique et de Lutte contre le SIDA Dr Thaddée NDIKUMANA. (Source: www.rtnb.bi)

Vers le rapprochement de la justice aux justiciables



La Ministre de la Justice Madame Jeanine NIBIZI en compagnie des Cadres de ce Ministère, a effectué une visite de travail dans la province Makamba mardi 13 avril 2021, pour échanger et recueillir les préoccupations de la population en rapport avec la justice dans cette province afin d'y trouver des solutions.

Dans le but de rapprocher la justice aux justiciables, la Ministre de la Justice a procédé au lancement dans la province Makamba, d'une campagne d'acheminement des dossiers en demande de révision ou d'annulation des jugements dans les provinces respectives, après une analyse approfondie. Sur 3400 dossiers, la Ministre a fait savoir que 99,1% de ces derniers ont été analysés.

La Ministre de la Justice a, dans son mot de circon-

stance indiqué que la justice est indispensable dans la vie du pays car, elle est la source de paix, de sécurité et de développement. Madame Jeanine NIBIZI a alors demandé aux juges de travailler dans le respect de l'éthique et la déontologie professionnelle.

Lors de cette rencontre avec la population de la province Makamba, la Ministre de la Justice a en outre annoncé que le Ministère prévoit organiser dans tout le pays, des séances pour expliquer à la population comment procéder pour saisir la justice et les différentes formalités à effectuer.

Quant au Gouverneur de la Province de Makamba Madame Françoise NGOZIRAZANA, elle a salué la visite du Ministre de Justice et a fait savoir qu'elle se réjouit également de la bonne collaboration qui existe entre l'administration, la justice et la police. Elle a précisé que dans la province Makamba des conflits fonciers viennent en premier lieu parmi les problèmes que connaît la province, surtout dans la commune de Nyanza-Lac.

La Présidente de la cour d'appel de Makamba a quant à elle indiqué que le secteur de la justice dans la province de Makamba se heurte à pas mal de défis dont le manque de moyens de transport pour arriver sur terrain, l'insuffisance du personnel dans les tribunaux, la résistance des justiciables perdants qui s'opposent aux décisions rendues par les tribunaux, etc. (Source: www.rtnb.bi)

Atelier de sensibilisation des Gouverneurs des Provinces et les Administrateurs communaux sur la Politique Nationale de la Diaspora



Dans le cadre de la vulgarisation de la Politique Nationale de la Diaspora, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a organisé des ateliers régionaux de sensibilisation sur la Politique Nationale de la Diaspora à l'endroit des Gouverneurs des Provinces et des Administrateurs Communaux du Burundi. Ces ateliers sont organisés par région ; région Ouest (Province, Rumonge, Cibitoke, Mwaro, Bubanza, Bujumbura et Bujumbura-Mairie), région Centre (Gitega, Makamba,

Muramyva, Rutana, Karusi, Ruyigi, Bururi, Cankuzo,) et la Région Nord (Province Ngozi, Kirundo, Muyinga, Kayanza).

Le mardi 13 avril 2021, au King's Conference Centre, l'Assistant du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a procédé à l'ouverture solennelle de l'atelier au niveau de la région Ouest.

Dans son discours, Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a rappelé aux participants que le Burundi s'est doté depuis 2018 d'un instrument d'orientation stratégique (Plan National de Développement du Burundi 2018-2027) dont l'objectif est d'asseoir les programmes prioritaires de développement économique et social vers l'émergence du pays. Il a fait savoir, qu'il est lors normal que des mécanismes de mise en œuvre sectorielle soient mis sur pied afin de conjuguer nos efforts vers l'attente des résultats tangibles. La conjugaison de tous les efforts par tous les citoyens tant de l'intérieur du pays que de l'extérieur est nécessaire. Il a annoncé à ce titre, que le rôle de la Diaspora pour conduire à bon port ce programme est incontournable.

L'Assistant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a indiqué que le Gouvernement du Burundi a déjà fait beaucoup d'efforts allant dans le sens de renforcer la collaboration avec la Diaspora. Il a cité notamment la mise en place d'un département chargé de la Diaspora au sein du Ministère ayant les Affaires Etrangères dans ses attributions depuis 2009 et la mise en place de la Semaine dédiée à la Diaspora à la fin de chaque mois de juillet. Il a aussi annoncé que d'autres actions visant à faciliter la Diaspora ont été prises par le Gouvernement.

Il a continué en rappelant que la Diaspora burundaise s'est déjà engagée dans le processus de développement du pays à travers de multiples actions. Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a fait savoir que malgré le pas franchi, des défis ne manquent pas. Il a cité notamment la cartographie de la diaspora burundaise qui n'est pas encore disponible, les données sur les effectifs et les domaines d'expertises de la Diaspora burundaise qui sont très peu connues, les apports de la Diaspora qui ne sont pas toujours reconnus et qui sont prévisibles faute de données, etc.

Il a indiqué que c'est pour faire face à ces défis que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a plaidé auprès du Ministère ayant l'intérieur dans ses attributions pour impliquer la Diaspora burundaise dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des Plans communaux de développement Communal (PCDC) afin d'inciter les membres de la Diaspora burundaise à investir dans leurs provinces d'origine.

L'Assistant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a terminé son discours en indiquant que cet atelier a été organisé aussi pour échanger ensemble sur l'apport des Diaspora au développement de leurs provinces natales, le rôle des administratifs dans la mise en œuvre, le suivi et évaluation des projets de la Diaspora, l'amélioration de la communication avec la diaspora, l'implication de la diaspora dans la planification du développement local, la manière d'adopter des mesures incitatives de la Diaspora en vue de venir investir au pays, la manière de valoriser les apports de la Diaspora au développe-



Des exposés sur différents sujets étaient aussi prévus dans cet atelier. Ce sont entre autres : Politique de la Diaspora et son implication au Développement du Pays présenté par Monsieur Philibert MUREKAMBANZE, Directeur Général ayant la Diaspora dans ses attributions ; Implication de la Diaspora au Développement du Pays cas du Mali, présenté par Madame Mi-reille MUGISHA, représentante de l'OIM ; Etat des lieux de la mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier de sensibilisation à l'endroit des Gouverneurs, tenu le 12 décembre 2019, présenté par Madame Noémie Claire SINIREMERA Directrice de la Diaspora.

Après les exposés, les participants ont échangés et émis des recommandations. Dans la plupart des interventions, les participants ont montré que le rôle primordial de la Diaspora dans la mise en œuvre du Plan National de Développement du Burundi (PND 2018-2027) est important.

En clôturant les activités de l'atelier, l'Assistant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Monsieur Ferdinand BASHIKAKO, a

remercié vivement les participants et ceux qui ont contribué à l'organisation de ces ateliers combien important pour atteindre le développement du pays.

Rappelons que ce même atelier a été organisé à Gitega pour la région centre le 15 avril 2021 et à Ngozi pour la région Nord le 16 avril 2021. (Source: Rédaction MAECD)

L'Ambassadeur du Burundi au Royaume des Pays-Bas effectue une descente dans le cadre du renforcement de la coopération



Dans le cadre d'explorer les opportunités d'investissement au Burundi, l'Ambassadeur du Burundi au Royaume des Pays-Bas Son Excellence Gamaliel NKURUNZIZA a effectué le 14 avril 2021 une descente à la compagnie des hendrixGenetics qui est spécialisée dans la recherche fondamentale et la sélection animale multi-espèces. La distribution et la sélection animale étaient surtout issues des poules et des porcs. Cette activité a été effectuée dans plus de 50 pays. (Source: Rédaction MAECD)

L'Ambassade du Burundi à Ankara effectue des descentes en vue de renforcer la coopération



Dans le cadre d'une série de descentes que l'Ambassade du Burundi à Ankara en Turquie organise sur tout le territoire de la République de Turquie, l'Ambassadeur de la République du Burundi en Turquie Son Excellence Gérard NTAHORWAROYE BIKEBAKO a effectué une visite de travail au sud-Est de Turquie, en Province de Şanlıurfa, du 04 au 06 Avril 2021.

Cette visite a permis à Son Excellence Mr l'Ambassadeur de :

Rencontrer le Maire de la ville de Şanlıurfa;

Visiter les usines localisées dans la zone industrielle spéciale de cette province et échanger avec leurs directeurs Généraux en les incitant à venir investir au Burundi afin d'intensifier la coopération commerciale et économique avec le transfert de technologie.

La visite chez le Maire de Şanlıurfa a été organisé dans l'objectif de renforcer la coopération entre le Burundi et la Turquie et recueillir des informations sur la gestion de la ville que nous pouvons partager avec les villes du Burundi. Il a profité



de cette occasion pour échanger avec le Maire la possibilité d'établir des relations d'amitié et de coopération entre la ville de Bujumbura et celle de Şanlıurfa. (Source: Ambassade du Burundi –Ankara)

La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, CNIDH, présente son rapport annuel, édition 2020



Le Burundi ratifiera le Protocole de Maputo avec réserve, a tranché mardi 13 avril 2021 le Président de l'Assemblée Nationale. Le Très Honorable Gélase Daniel NDABIRABE qui s'exprimait en marge de la présentation du rapport annuel, édition 2020 de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, CNIDH en sigle, a affirmé haut et fort contre certains articles du Protocole qui risquent de bouleverser les mœurs du pays.

A titre exemplatif, a-t-il illustré, à la page 134 du rapport, on peut lire : « Au niveau régional, le Burundi est Partie à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Il a aussi souscrit à la Déclaration de Kampala du 16 décembre 2011 sur les violences sexuelles et basées sur le genre. Toutefois, la ratification du Protocole relatif à cette Charte (Protocole de Maputo) est encore attendue. La ratification de ce Protocole apportera absolument une plus-value puisqu'il reconnaît aux femmes non seulement un large éventail de droits de l'homme en général mais aussi des droits génésiques des femmes notamment le droit à l'avortement médicalisé, en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste et lorsque la grossesse met en dan-

ger la vie ou la santé mentale et physique de la mère ».

Le Numéro Deux Burundais a ordonné à la CNIDH de supprimer carrément ce paragraphe. Une autre disposition à supprimer, a conseillé l'Honorable Agathon RWASA, concerne la recommandation de la CNIDH à la page 139 : « Ratifier le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole de Maputo ».

Selon le Président de la CNIDH, le Docteur Sixte Vigny Nimuraba, au cours de l'année 2020, sur un total de 304 saisines, 188 étaient liées aux droits civils et politiques, 33 aux droits économiques, sociaux et culturels, 56 aux services sollicités comme l'assistance judiciaire, assistance humanitaire, conseils, orientation et plaidoyer, 2 aux droits de l'enfant, 1 au droit à un environnement sain et 24 à des affaires purement civiles et affaires pénales de droit commun ne relevant pas de la compétence de la CNIDH. Pour cette dernière catégorie, la Commission a invité les requérants à saisir les juridictions et parquets compétents.

Sur les 304 saisines et auto-saisines, a-t-il détaillé, 257 ont été jugées recevables (soit 84.5%) contre 47 jugées irrecevables (soit 15.4%), 184 ont été clôturées (soit 60.3%) contre 120 autres en cours (soit 39.4%). Ces derniers présentent une complexité et font encore objet de suivi, a-t-il précisé avant de se réjouir de certains progrès constatés lors des visites des prisons. C'est notamment, a-t-il dégagé, l'amélioration de la

tenue des registres d'écrou et le respect du délai légal de garde à vue de manière générale.

En effet, a-t-il expliqué, sur un total de 5016 détenus, 105 seulement étaient en dépassement de ce délai.



Au moment où la CNIDH souhaite la multiplication des antennes, force a été de constater que leur importance est controversée.

Par contre beaucoup de Députés ont jugé inutile ce souhait à l'instar de celles de la Fonction Publique où les agents sont désœuvrés, tandis qu'un certain nombre voudraient qu'elles soient plutôt implantées partout, même sur les collines puisque, ont-ils avancé, c'est au niveau de la base que les droits de la personne humaine sont les plus bafoués.

Le Président de la CNIDH a également fait une mise au point. Il ne faut pas confondre, a-t-il éclairci, les violations des droits de l'homme avec les violations des droits communs. Tout en rappelant que les élections de 2020 se sont déroulées dans un climat apaisé malgré quelques accrochages ici et là des membres des partis politiques en compétition, le Docteur Sixte Vigny NIMURABA a déclaré que de telles échauffourées sont taxées de violations de droits communs, a-t-il précisé avant de complimenter l'emprisonnement de certains auteurs de ces forfaits.

(Source: www.assemblee.bi)

La CNIDH reçoit un don de matériel



La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH), a reçu le mardi 13 avril 2021 un don composé de deux véhicules et de matériels informatiques, offerts par la coopération allemande GIZ. La remise de ces véhicules a été faite par l'Ambassadeur d'Allemagne au Burundi en présence de la Cheffe de Bureau de la GIZ au Burundi, Mme Annette Paschen.

Selon l'Ambassadeur d'Allemagne au Burundi, S.E Dieter Reinl, ces véhicules et équipements informatiques permettront à la CNIDH d'accomplir sa mission de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, dans le cadre des engagements pris par le Gouverne-

ment burundais.

La remise de ces véhicules et équipements informatiques s'inscrit dans la logique du renforcement des capacités et de l'indépendance de la CNIDH. Pour l'Ambassadeur allemand au Burundi, l'indépendance d'une commission comme la CNIDH peut être compromise en raison d'un manque ou d'une insuffisance de ressources.

L'Ambassadeur d'Allemagne au Burundi, S.E Dieter Reinl espère que les véhicules

offerts par la GIZ permettront aux membres de la CNIDH de se déplacer plus facilement au bénéfice des personnes concernées, pour effectuer des visites dans les prisons, assister aux procédures judiciaires ou intervenir spontanément dans tout cas d'urgence en lien avec les droits de l'homme.

Le Président de la CNIDH, Dr. Sixte Vigny NIMURABA remercie la coopération allemande pour cet appui en véhicules et matériel informatique. Les véhicules aideront la commission à affronter les terrains où la présence et l'action de la CNIDH sont requises parce que le travail de la CNIDH ne se fait pas toujours au bureau. Les descentes sur terrain sont nombreuses et

incontournables, notamment en ce qui concerne le monitoring des violations des droits de l'homme, la visite des cachots et prisons ainsi que l'organisation des itinérances judiciaires.

Quant au matériel informatique, il facilitera le travail de traitement, de stockage et de transfert de données, en utilisant les technologies de l'information et de la com-

munication, a indiqué Sixte Vigny NIMURABA, Président de la CNIDH.

La valeur totale des véhicules, du matériel informatique et bureautique offerts par la GIZ à la CNIDH est d'environ 50.000 euros. (Source: www.rtnb.bi)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi